



# Mairie de Villargondran

## COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 9 février 2022

**PRESENTS** : ROSSI Philippe, Maire, RICCIO Georges, BOIS Hélène, JAMEN Pascal, DURUISSEAU Gilles Adjoints, BOIS Stephan, CATTELAN Maurice, COHENDET Coralie, MERLOZ Christiane, ROSSAT Philippe, SALLIERE Michel.

**ABSENTS** : ASSIER Aurore donne procuration à BOIS Stephan, JAUDOIN Carine donne procuration à BOIS Hélène, LAVARDA Grégory donne procuration à MERLOZ Christiane, ROSSI Romain donne procuration à ROSSI Philippe.

**Secrétaire de séance** : ROSSAT Philippe

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 janvier 2022

Monsieur le Maire demande le rajout de 2 points à l'ordre du jour :

- Rythmes scolaires dérogation
- Rapport de la chambre régionale des comptes pour SOREA

Accord du Conseil Municipal

### **1 - approbation du compte rendu du 10/12/2021**

Pas de remarque. **Vote : 15 pour**

### **2- gestion du snack avec présence des candidats pour présentation de leur projet**

Reporté au cours de cette réunion dès arrivée de Mme et M. NORAZ Damien.

### **3 – création poste adjoint technique**

Un appel à candidature a été lancé à 2 reprises, suite à un départ en retraite. Au total 2 demandes nous sont parvenues. Le choix s'est porté sur un adjoint actuellement titulaire sur une autre commune. Il prendra son poste au 1<sup>er</sup> avril.

**Vote : 15 pour**

### **4 – création poste d'agent de bibliothèque, pôle culturel**

Explications sont données sur la gestion du pôle culturel.

La bibliothèque est dorénavant informatisée et a de ce fait, changé de catégorie. Actuellement 2 personnes y travaillent bénévolement. Il y a lieu de créer un poste pour 10 h. par semaine, afin de tenir les engagements auprès du conseil départemental.

Un contact a été pris avec une personne intéressée et ayant de l'expérience sur ce poste.

Un appel à candidature va être lancé et le poste sera ouvert pour le 1<sup>er</sup> mai.

**Vote : 15 pour**

### **5 – emplois saisonnier et emplois jeunes**

Pour pallier à l'accroissement d'activité durant la saison estivale et aide au service technique, notamment à l'entretien du plan d'eau et des espaces verts., il y a lieu d'avoir recours à des emplois saisonniers pour une période pouvant aller jusqu'à 6 mois (du 15 avril au 15 octobre).

De même pour juillet et août, comme les années précédentes, il est proposé d'employer les jeunes nés en 2004 et 2005.

Ils devront se faire inscrire en Mairie en notant leur disponibilité.

La période d'emploi reste d'1 semaine.

**Vote : 15 pour**

18h.45 : arrivée de Damien et Emmanuelle NORAZ.

### **Gestion du snack avec présence des candidats pour présentation de leur projet**

Ils sont actuellement gérants d'un restaurant d'altitude sur la commune du Corbier et seraient intéressés pour la gestion du chalet du plan d'eau pour la saison d'été.

Projets :

- restaurant et snack

- espace plage avec transats
- trampoline pour enfants
- attractions autour du lac
- animations

Les heures d'ouverture seraient du lundi au mercredi de 9 h. à 20 h. et du jeudi au dimanche de 9 h. à 23 h.

Monsieur le Maire les remercie de leur présence et de leur intervention. Ils quittent la salle à 19 h.15.

Monsieur le Maire indique que pour pouvoir gagner de l'espace pour la restauration, les sauveteurs seront déplacés sur un bungalow à proximité de la plage, avec une location de 1000 € pour 2 mois.

Au niveau de la convention, il propose la location à 2700 € pour la période de juin à septembre. (1500 pour la location, 200 pour la licence IV, 1000 pour l'électricité).

**Vote : 15 pour**

### **6 – emplois de remplacement d'agents, délibération annuelle**

Afin de pallier à l'absence des agents durant l'année (maladie ou congés), il y a lieu de prendre une délibération annuelle afin de ne pas convoquer le conseil en urgence et ainsi pourvoir aux remplacements rapidement.

**Vote : 15 pour**

### **7- vente de parcelle à TELT**

Comme vu lors de la précédente réunion, la vente concerne la seule parcelle A 2681 de 36 m<sup>2</sup>, oubliée à La Teppe du Pont, pour un montant de 567 €.

Les parcelles aux Resses ne sont plus acquises.

**Vote : 15 pour**

### **8- achat de terrain à la demande d'un particulier**

Monsieur Alain JAUDOIN propose la vente de ses 8 parcelles à la commune.

Comme évoqué lors de la précédente réunion, il a été demandé au Notaire le montant des frais d'acte, qui seront d'environ 800 €.

La superficie totale de ces parcelles est de 2054 m<sup>2</sup>.

Une parcelle est située en zone AU, le reste en zone N donc non constructible.

La commune n'a besoin d'aucune de ces parcelles.

Néanmoins, si le propriétaire est d'accord, il pourra lui être proposé de les vendre à l'euro symbolique. la commune prendra à sa charge les frais notariés.

**Vote : 15 pour**

### **9 – dérogation rythmes scolaires**

A partir de la rentrée 2017, l'organisation de la semaine scolaire a été acceptée sur 4 jours dans les écoles maternelles et élémentaires. Elle est rendue possible par dérogation et doit être renouvelée.

Le conseil d'école a lieu le 10 février et le conseil suivra leur décision.

**Vote : 15 pour**

### **10 - rapports d'observations définitives de la CRC AURA relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et de ses filiales (ex 2013 à 2018).**

La chambre régionale des comptes a transmis les six rapports d'observations définitives de la chambre régionale des comptes Auvergne-Rhône-Alpes (CRC AURA) relatifs au contrôle des comptes et de la gestion de la SEM SOREA et de ses filiales FIBREA, IDWATT, SOWATT, SUNALP, LED&CO concernant les exercices 2013 à 2018 ainsi que les différentes réponses qui y ont été apportées.

La situation dans laquelle le groupe SOREA a été placée et qui a conduit à la mise sur pied d'un plan de sauvetage démontre l'ardente obligation qui s'impose à nous en matière de suivi et de contrôle de toute société d'économie mixte locale dans laquelle notre collectivité est actionnaire.

En fonction des explications données et des documents communiqués, le conseil est invité à bien vouloir prendre acte de ce rapport.

**Vote : 15 pour**

### **11 – compte - rendus des commissions**

Travaux : Georges RICCIO

Mât d'éclairage et luminaires remplacés au rond-point des Resses.

Remplacement à venir du mât rue le Chef-lieu, avant la Mairie.

Construction prévue du giratoire définitif au pont d'Arc.

Travaux de TELT : construction d'une mare aux Anciennes Resses.

remodelage des berges et aménagements paysagers par la Forreziennne.

dépose des 5 pylônes de la ligne 630000 volts qui sera en souterrain

Salle polyvalente, un mât d'éclairage a été cassé, idem au plan d'eau, voir pour des caméras à lecture de plaque. Pour le plan d'eau il sera demandé à l'entreprise de fermer le portail chaque soir.

Philippe ROSSAT demande si les tampons sur la route principale seront repris. La couche actuelle sera effectivement reprise.

Monsieur le Maire indique qu'une consultation est engagée pour l'achat de capteurs CO2, de purificateurs d'air et de défibrillateurs.

#### Communication – CIAS : Hélène BOIS

La commission s'est réunie et le P'tit Gondranien est en cours de réalisation.

Demande que le site de la commune soit revu.

#### Sports et loisirs : Pascal JAMEN

Carnaval ne sera pas en mars mais reporté, à voir avec les associations.

Fête des voisins, à organiser par le Crosat.

Café associatif, bonne participation, beaucoup d'activités sont proposées.

Spectacle de MATEI à noter le 7 mai.

#### Finances : Gilles DURUISSEAU

Les budgets sont en cours de préparation.

### **9 – informations et questions diverses**

Réunion de la commission des impôts directs lundi 21 février.

Cyclo-belges demande de la salle polyvalente du 16 au 18 juin, prise par un mariage, il leur a été proposé de poser un marabout sur le terrain du chalet des associations.

Elections présidentielles les 10 et 24 avril 2022.

Séance levée à 20 h.45